

INFORMATIONS MÉDICALES

A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENT(S) D'EXAMENS EN PROCÉDURE COMPLÈTE UNIQUEMENT

A COMPLÉTER PAR LE MEDECIN TRAITANT (GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE) ET A REMETTRE A LA DEC SOUS PLI CACHÉTÉ A L'ATTENTION DU MÉDECIN DÉSIGNÉ PAR LA CDAPH

Conformément aux dispositions réglementaires, tout élève en situation de handicap et/ou présentant, au moment des épreuves, une déficience, une incapacité ou un désavantage, peut bénéficier d'aménagement(s) et/ou d'adaptation(s) d'épreuves.

Pour permettre l'instruction du dossier de l'élève par le médecin désigné par la CDAPH, **vous voudrez bien compléter l'imprimé ci-dessous et le remettre à la famille sous pli cacheté.**

NOM et prénom du candidat :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

Examen présenté : Session :

Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)

Docteur : Spécialité :

Adresse :

Tél : Mail :

➤ **Pathologie et/ou handicap justifiant une demande d'aménagement(s) d'épreuves :**

En cas de trouble des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyspraxie...) joindre obligatoirement l'ensemble des bilans médicaux et paramédicaux (orthophoniste, neuropsychologue, ergothérapeute...).

.....

➤ **Retentissement(s) fonctionnel(s) des troubles présentés par le candidat pouvant le gêner pendant les épreuves de l'examen :**

.....

➤ **Traitement en cours pouvant être mis en œuvre pendant les épreuves :**

.....

Merci de joindre les comptes rendus médicaux justifiant les aménagements demandés.

A

le

Signature et cachet du médecin